

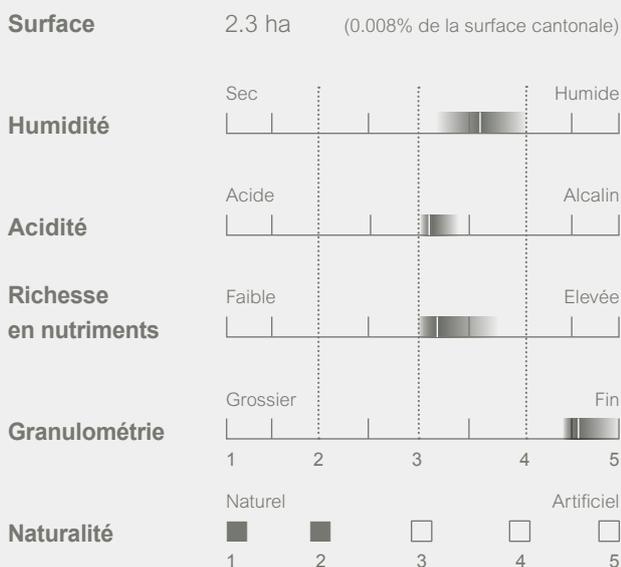
# Mégaphorbiaies



# Mégaphorbiaies

Filipendulion / autres groupements à dicotylédones\* hygrophiles\*

## Profil



## Identité

### Equivalence :

Code du milieu : 214  
Guide des milieux naturels de Suisse : 2.3.3  
EUNIS : E5.42, D5.3, E3.4, E3.5  
CORINE : 37.1, 37.21, 37.31

### Protection :

OPN (*Filipendulion*, *Calthion*, *Molinion*),  
Directive Habitat (Mégaphorbiaies eutrophes)

REG : eau et humide

## Description

Les mégaphorbiaies constituent des groupements d'espèces herbacées à larges feuilles<sup>5</sup>, le plus souvent composés de dicotylédones\*<sup>4</sup>. Elles se développent sur les berges des cours d'eau, aux abords des marécages, le long des fossés<sup>4</sup>, en lisière de forêts inondables<sup>5</sup> ou suite à la sous-exploitation de prairies humides<sup>1, 5</sup>. Elles présentent des sols humides, plutôt riches en nutriments\* et en matière organique\*<sup>1, 5</sup>, mais qui ne subissent pas d'inondations prolongées<sup>1</sup>.

Leur végétation est peu diversifiée<sup>5</sup> et le développement de plantes de petite taille limité par le manque de lumière qui arrive au sol<sup>1</sup>. L'emblématique reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*) est presque toujours présente<sup>5</sup>, le plus souvent dominante à basse altitude. Cette espèce de grande taille peut atteindre jusqu'à 1,5 m de hauteur<sup>5</sup>.

Les mégaphorbiaies hébergent régulièrement des espèces des prairies humides enrichies (*Holcus lanatus*, *Myosotis scorpioides*)<sup>4</sup> ou de leurs ourlets (*Calystegia sepium*, *Stachys palustris*)<sup>4</sup>.

La carte cantonale des milieux regroupe à l'échelle du 1 : 5'000<sup>e</sup> trois variantes de mégaphorbiaies. Les deux premières sont dominées par la reine-des-prés<sup>4</sup> et se différencient écologiquement par leurs exigences en éléments nutritifs\* ; la dernière est soumise à des perturbations plus régulières qui empêchent le développement de la reine-des-prés.

- les groupements à épilobe hérissé et à reine-des-prés (*Filipendulion* : *Epilobio-Filipenduletum*) se développent sur des sols très riches en éléments nutritifs<sup>4</sup>. Si la reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*) et l'épilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*)<sup>4</sup> dominent ces unités, il est possible d'y observer des espèces de lisière telles que le liseron des haies (*Calystegia sepium*)<sup>4</sup> ou la consoude officinale (*Symphytum officinale*)<sup>4</sup>. Des espèces rudérales nitrophiles\* comme le gaillet gratteron (*Galium aparine*)<sup>4</sup> ou l'ortie dioïque (*Urtica dioica*)<sup>4</sup> sont également fréquentes ainsi que quelques graminées des prairies semi-naturelles extensives telles que le dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*)<sup>4</sup> et le vulpin des prés (*Alopecurus pratensis*)<sup>4</sup>.
- les groupements à valériane rampante et reine-des-prés (*Filipendulion* : *Valeriano-Filipenduletum*) se développent sur des sols moins riches en éléments nutritifs\* et à tendance plus acide<sup>4</sup>. Ce groupement se caractérise par la présence de la valériane rampante (*Valeriana repens*)<sup>4</sup>, accompagnée d'autres espèces comme le cirse des marais (*Cirsium palustre*)<sup>4</sup>, l'épiaire des marais (*Stachys palustris*)<sup>4</sup>, le gaillet aquatique (*Galium uliginosum*)<sup>4</sup> ou le millepertuis à quatre angles (*Hypericum tetrapterum*)<sup>4</sup>. Régulièrement, quelques graminées des prairies semi-naturelles extensives apparaissent comme le fromental (*Arrhenatherum elatius*)<sup>4</sup>, la fétuque rouge (*Festuca rubra*)<sup>4</sup> ou la houlque laineuse (*Holcus lanatus*)<sup>4</sup>.
- les groupements à salicaire (*Filipendulion* : *Groupements à Lythrum salicaria*) s'installent sur les bords d'étangs ou de

fossés régulièrement inondés et broyés (ou fauchés), où la vitalité de la reine-des-prés est affaiblie<sup>4</sup>. Ils se caractérisent par la présence d'espèces plus résistantes aux perturbations mécaniques comme la salicaire (*Lythrum salicaria*)<sup>4</sup>, le lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*) ou la lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)<sup>4</sup>.

De manière très occasionnelle, il est possible d'observer d'autres groupements hygrophiles\* à dicotylédones\*. Ces unités, très peu représentées sur le canton, n'ont pas été cartographiées jusqu'ici. Il s'agit :

- des groupements à épilobe hérissé et prêle géante (*Filipendulion* : *Epilobio-Equisetetum*) qui colonisent les bords frais et humides des petits cours d'eau. Végétations dominées par la prêle géante (*Equisetum telmateia*)<sup>4</sup>, cette dernière est régulièrement accompagnée de l'épilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*)<sup>4</sup>, de l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)<sup>4</sup>, ainsi que d'espèces nitrophiles comme l'ortie dioïque (*Urtica dioica*)<sup>4</sup> ou le liseron des haies (*Calystegia sepium*)<sup>4</sup>.
- des groupements à angélique et à cirse maraîchers (*Calthion* : *Angelico-Cirsietum*) qui occupent les abords des cours d'eau ou les surfaces périodiquement inondées soumises à une fauche irrégulière et qui bénéficient d'un apport en fertilisants\*<sup>4</sup>. Les espèces présentes sont ordinairement l'angélique des bois (*Angelica sylvestris*)<sup>9</sup>, le cirse maraîcher (*Cirsium oleraceum*)<sup>4, 9</sup>, l'achillée ptarmique (*Achillea ptarmica*)<sup>4</sup>, le lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)<sup>4</sup> et le séneçon aquatique (*Senecio aquaticus*)<sup>4</sup>. Contrairement aux groupements à épilobe hérissé ou à valériane rampante, ce groupement présente un moins grand nombre d'espèces des prairies semi-naturelles extensives<sup>4</sup>.
- des groupements à canche gazonnante et à populage (*Calthion* : *Deschampsio-Calthetum*) qui s'installent sporadiquement aux abords des zones d'écoulement, sur des sites ombragés. Ils sont dominés par la populage (*Caltha palustris*), parfois associée à la canche gazonnante (*Deschampsia cespitosa*), et régulièrement accompagnés d'es-



Groupement à valériane rampante et à reine-des-prés (*Valeriano-Filipenduletum*). Bois d'Avault (Bellevue).

pèces rudérales\* comme l'agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), la laïche hérissée (*Carex hirta*), le jonc épars (*Juncus effusus*) ou la renoncule rampante (*Ranunculus repens*).

- des groupements à calamagrostide commune et à solidage géant (*Molinion* : *Calamagrostio-Solidagonetum*) situés sur des sols alluviaux moyennement riches en nutriments\* et ponctuellement perturbés<sup>4</sup>. Ils sont généralement dominés par la molinie faux roseau (*Molinia arundinacea*)<sup>4</sup>, associée à la calamagrostide commune (*Calamagrostis epigejos*)<sup>4</sup>, aux cirses (*Cirsium arvense* et *C. vulgare*)<sup>4</sup>, aux méllilots (*Mellilotus* spp.)<sup>4</sup>, à la ronce bleuâtre (*Rubus caesius*)<sup>4</sup> et au solidage géant (*Solidago gigantea*)<sup>4</sup>. Ce dernier est une espèce invasive\* originaire d'Amérique du Nord dont la propagation est favorisée par le broyage tardif (septembre) des surfaces<sup>7</sup>.

Une partie des mégaphorbiaies du canton se trouvent dans des bas-marais d'importance nationale ou sur des sites fédéraux de reproduction des batraciens (OBAT).

## Valeur biologique

Très denses, les mégaphorbiaies offrent des ressources alimentaires importantes, notamment aux insectes phytophages\* et aux animaux insectivores\*<sup>1</sup>. En bordure de cours d'eau, elles participent à l'épuration des eaux<sup>6</sup> par fixation du phosphore et des nitrates et contribuent à filtrer les particules en suspension<sup>8</sup>. De par leur ancrage racinaire, elles garantissent également la stabilisation des berges<sup>5</sup>.

## Vulnérabilité et gestion

Dans le rapport de suivi des biotopes marécageux publié en 2007, l'OFEV\* rappelait les principales menaces qui pèsent sur les zones humides, notamment les mesures de drainage destinées à assécher les sols dans les régions de plaine soumises à une agriculture intensive<sup>2, 3</sup>.

A Genève, ces risques sont aujourd'hui à nuancer puisque les mégaphorbiaies sont bien protégés et que d'éventuels travaux de drainage ne sont plus envisagés. La priorité est



## Le saviez-vous ?

Ce milieu très luxuriant présente un grand intérêt pour le nacré de la sanguisorbe (*Brenthis ino*)<sup>5</sup>. En effet, ce papillon des milieux humides, menacé à Genève, apprécie tout particulièrement la reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), espèce emblématique des mégaphorbiaies !

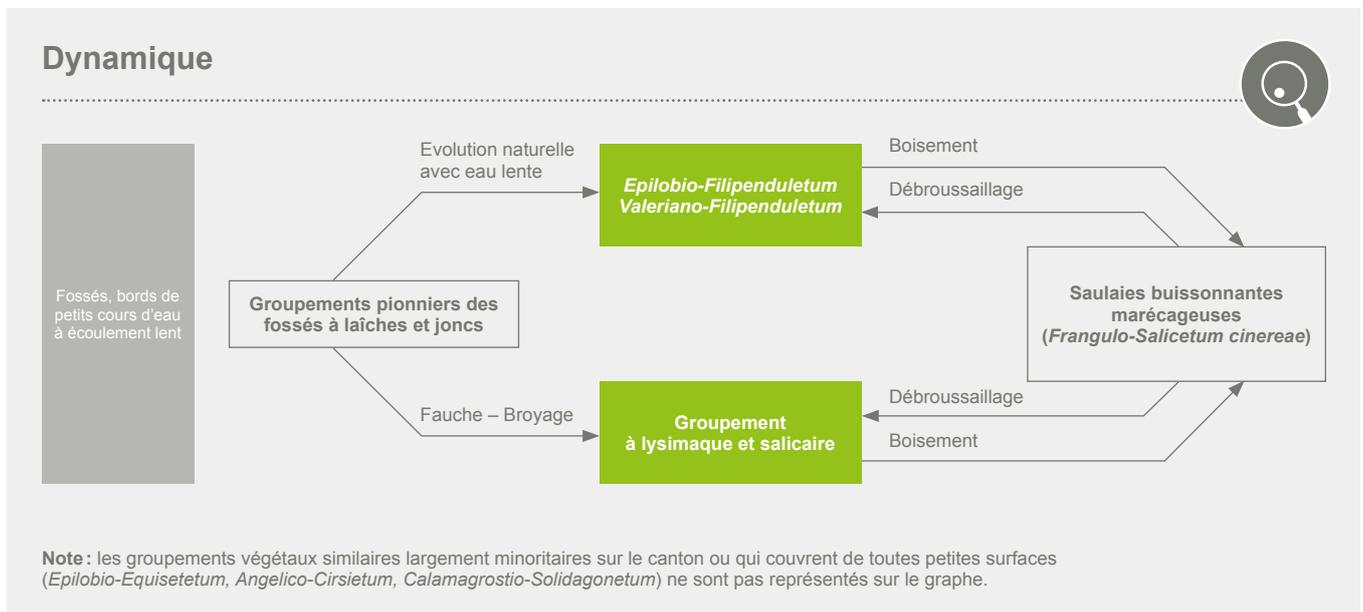
donc en premier lieu à la conservation des sites existants par une gestion adéquate visant à limiter l'embuissonnement.

Si les mégaphorbiaies supportent la fauche ou la pâture bisannuelle\*, une exploitation plus intensive entraîne une réduction de la vitalité de la reine-des-prés<sup>4</sup>. A Genève, l'entretien est donc réalisé très extensivement avec une faible fréquence de fauche, soit en moyenne une intervention tous les 3 ans<sup>5</sup>. Lorsque l'intervention doit être menée, il est préconisé d'agir lorsque le sol n'est pas trop humide afin de préserver sa structure<sup>5</sup>. La fauche ou le broyage automnal (septembre-octobre) sont particulièrement adaptés puisqu'ils s'effectuent hors période d'inondation et n'interrompent pas les cycles de reproduction des végétaux (la fructification est achevée)<sup>5</sup>. Une fauche sectorisée, assurant le maintien des milieux dans

une certaine proportion, permet aux animaux (papillons par exemple) d'accomplir leur reproduction<sup>5</sup>.

Afin de limiter l'enrichissement du sol, il est également préconisé d'exporter systématiquement les produits de fauche<sup>5</sup>. Il convient cependant de les laisser sécher au sol pendant trois à sept jours pour permettre la dispersion de la petite faune<sup>5</sup>.

Le gestionnaire doit également lutter contre les espèces invasives\*, qui menacent la flore indigène\*.<sup>5</sup> Ces milieux sont particulièrement sensibles puisque les interventions d'entretien sont espacées, un facteur qui facilite l'installation des envahissantes. Pour y remédier, il est nécessaire d'organiser une veille attentive et d'intervenir dès l'apparition des premiers sujets.

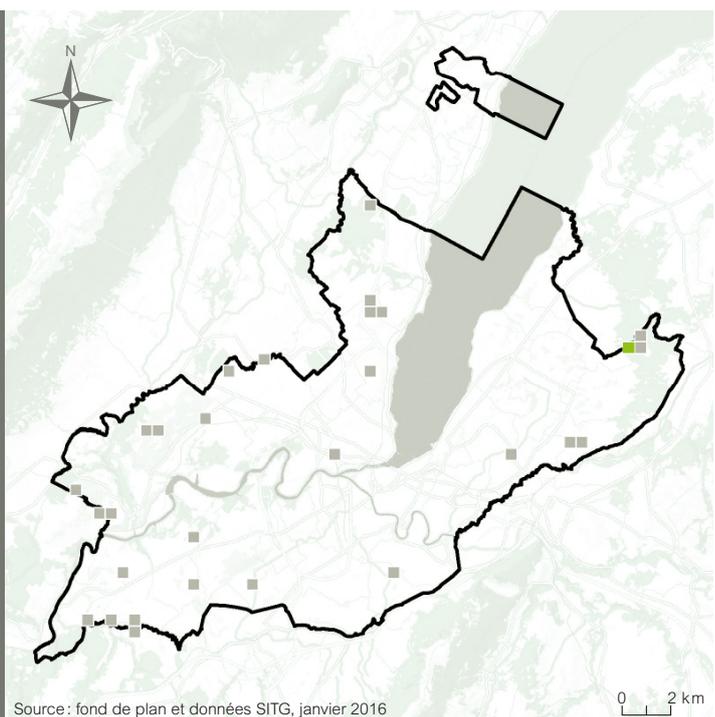


### Où observer ?

Dans les zones humides. Par exemple en marge de la réserve naturelle des Prés de Vilette, le long de l'allée du Chambet (Gy).

### Quand observer ?

En juillet-août pour profiter de la floraison de la reine-des-prés et de la salicaire commune.



## Espèces



Angélique des bois  
Liseron des haies

### Epilobe hérissé

Prêle géante  
Eupatoire chanvrine

### Reine-des-prés

Millepertuis à quatre angles  
Lysimaque vulgaire  
Salicaire commune  
Epiaire des marais  
Ortie dioïque  
Valériane rampante

*Angelica sylvestris*  
*Calystegia sepium*

### Epilobium hirsutum

*Equisetum telmateia*  
*Eupatorium cannabinum*

### Filipendula ulmaria

*Hypericum tetrapterum*  
*Lysimachia vulgaris*  
*Lythrum salicaria*  
*Stachys palustris*  
*Urtica dioica*  
*Valeriana repens*



Criquet des clairières



Nacré de la sanguisorbe  
Cuivré des marais



*Chrysochraon dispar*

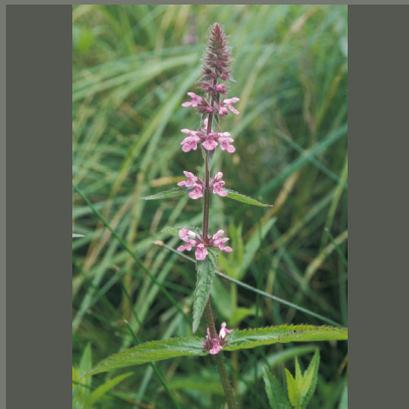
*Brenthis ino*  
*Lycaena dispar*

*Donacia clavipes*  
*Lythraia salicariae*  
*Plateumaris sericea*  
*Stenus cicindeloides*

## Illustrations



Liseron des haies (*Calystegia sepium*)



Epiaire des marais (*Stachys palustris*)



Salicaire commune (*Lythrum salicaria*)



Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)



Prêle géante (*Equisetum telmateia*)



Criquet des clairières (*Chrysochraon dispar*)

## Lien avec la classification phyto-ge



### MOLINIO-ARRHENATHERETEA

#### MOLINIETALIA CAERULEAE

*Molinion caeruleae*

*Allio angulosi-Molinienion arundinaceae*

***Calamagrostio-Solidagonetum***

*Calthion palustris*

***Angelico sylvestris-Cirsietum oleracei*** (fragmentaire)

***Deschampsio-Calthetum*** (fragmentaire)

*Filipendulion ulmariae*

***Valeriano-Filipenduletum***

***Epilobio hirsuti-Filipenduletum***

***Epilobio hirsuti-Equisetetum telmataiae*** (fragmentaire)

**Groupements à *Lythrum salicaria***

## Références

1. Delarze R. & Gonseth Y., Guide des milieux naturels de Suisse: Ecologie – Menaces – Espèces caractéristiques, Rossolis, Bussigny, 424 p., (2008)
2. OFEV\*, Manuel conservation des marais en Suisse: Eléments de base, 585 p., (2002)
3. Klaus G. (réd.), Etat et évolution des marais en Suisse: Résultats du suivi de la protection des marais, Etat de l'environnement n° 0730, OFEV\*, Berne, 97 p., (2007)
4. Prunier P. et al., Associations végétales de Suisse – Synthèse intermédiaire « Prairies grasses et humides », (novembre 2014)
5. DGNP\* & ECOTEC Environnement S.A., Fiches pratiques sur la gestion et l'entretien de la nature à Genève – Mégaphorbiaie, (2012)
6. Poitou-Charentes Nature, Terrisse J. (coord. éd), Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte, 476 p., (2012)
7. Site web de la DGNP\*, page sur la flore avec les fiches « espèces invasives » : [ge.ch/nature/publications/flore](http://ge.ch/nature/publications/flore) (informations de septembre 2015)
8. Site web du marais Réal-D.-Carbonneau au Canada, page sur l'importance et la fonction des lieux humides : [maraiscarbonneau.com/fr/milieux\\_humides/index.shtml](http://maraiscarbonneau.com/fr/milieux_humides/index.shtml) (informations de mai 2015)
9. Prunier P., Greulich F., Béguin C., Delarze R., Hegg O., Klötzli F., Pantke R., Peter S., Vittoz P., Associations végétales de Suisse – Clé d'identification, version intermédiaire, 160 p., (27 mai 2014)

**Auteurs** Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Emmanuelle Favre, Laure Figeat, Anne-Laure Maire **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas) : Manuel Faustino – Mégaphorbiaie à reine-des-prés, Prés Bordon (Gy); Claudia Steinacker – *Filipendula ulmaria*; Jonas Duvoisin – *Valeriana repens*; Patrice Prunier – *Epilobium hirsutum*; Mickaël Blanc – *Donacia clavipes*; Emmanuel Wermeille – *Brenthis ino*; Manuel Faustino – Groupement à valériane rampante et à reine-des-prés (*Valeriano-Filipenduletum*), Bois d'Avault (Bellevue); Robert Braitto – *Calystegia sepium*; Patrice Prunier – *Stachys palustris*; Pascal Martin – *Lythrum salicaria*; Vital Rebsamen – *Eupatorium cannabinum*; Vital Rebsamen – *Equisetum telmateia*; Emmanuel Wermeille – *Chrysochraon dispar* **Contributeurs voir [ici](#).**

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (\*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication : Novembre 2016.

Direction générale  
de l'agriculture et de la nature  
Rue des Battoirs 7  
1205 Genève  
T 022 546 76 00 | [www.ge.ch/nature](http://www.ge.ch/nature)

Conservatoire et Jardin botaniques  
de la Ville de Genève  
Chemin de l'Impératrice 1  
1292 Chambésy-Genève  
T 022 418 51 00 | [www.cjb-geneve.ch](http://www.cjb-geneve.ch)

Haute école du paysage, d'ingénierie  
et d'architecture de Genève  
150 route de Presinge  
1254 Jussy-Genève  
T 022 546 68 55 | [hepia.hesge.ch](http://hepia.hesge.ch)